

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
* * * *
DÉPARTEMENT de la NIÈVRE
* * * *
Commune de COURCELLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COURCELLES
Séance du Vendredi 20 octobre 2011 à 19 heures 30

L'an deux mil onze, le vendredi vingt huit octobre, à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Courcelles, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur STEINVILLE Jacques, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	10	09

Etaient présents :

Mesdames STEINVILLE Chantal et PLANCON Isabelle,
Messieurs STEINVILLE Jacques, BINET Jean-Claude, FRANCOIS Guy, CHAMOT Michel,
DAMIEN Gérard, BLOND Pascal et LABARRERE Fernand

Procuration (s)

Etai(en)t absent(es)

Madame DUNY-FABISIAK Marie-José

Secrétaire de séance

Madame STEINVILLE Chantal

Votant : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884 ; la séance a été publique.

o o o

Le Conseil Municipal a pris connaissance du projet de création d'une ligne à grande vitesse dite POCL. Au regard de l'enjeu d'aménagement du territoire, mais aussi des intérêts économiques et environnementaux, le Conseil Municipal apporte son soutien au scénario « médian » avec un décrochement de la ligne à Gien afin de desservir les villes de Cosne-sur-Loire, La Charité-sur-Loire et Nevers.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Et ont signé au registre des délibérations les membres présents

Date de la convocation

20 octobre 2011

Date d'affichage

20 octobre 2011

Numéro de la délibération

23/2011

Objet

Scénario médian

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le

Publication faite

Pour extrait conforme

Le Maire

STEINVILLE Jacques

